



PULS'ART

2023- 2024

CONDITIONS GÉNÉRALES

ADHESION

- Obligatoire pour participer aux activités de l'association.

ABONNEMENTS

- **Abonnement TRIMESTRIEL**

**Règlement à l'inscription
des 3 trimestres par 3 chèques**

Possibilité d'interrompre
l'abonnement TRIMESTRIEL, l'association s'engage
à restituer les chèques à condition d'être préve-
nue avant le début du trimestre de cessation
de l'activité.

- **Abonnement ANNUEL**

Règlement à l'inscription en 1 seul versement
L'abonnement annuel n'est pas remboursable.

PAIEMENT

- Les chèques sont établis à l'ordre de PULS'ART
*les chèques sont prélevés chaque début de trimestre pour
les abonnements trimestriels.*

ASSURANCE

- L'association décline toute responsabilité quand au vol,
détérioration du matériel et des vêtements.

VACANCES et Jours Fériés

- Pendant les vacances (sauf l'été) l'atelier est mis à la
disposition des élèves mais sans l'encadrement des inter-
venants.
- Les jours fériés et les périodes de vacances ne sont pas
récupérables.
 - Du 22 Octobre au 5 Novembre 2023
 - Du 24 Décembre 2023 au 7 Janvier 2024
 - Du 18 Février au 3 Mars 2024
 - Du 14 Avril au 28 Avril 2024